



## **Personnalités extérieures du CA de l'UPJV – Candidatures**

### **Appel public à candidatures pour la désignation des personnalités extérieures au sein du Conseil d'Administration de l'Université de Picardie Jules Verne**

Dans le cadre de la composition du Conseil d'administration de l'Université, et conformément à l'article L712-3 du Code de l'éducation 4 sièges sont à pourvoir au titre des personnalités extérieures :

- a) Une personne assumant des fonctions de direction générale au sein d'une entreprise ;
- b) Un représentant des organisations représentatives des salariés ;
- c) Un représentant d'une entreprise employant moins de cinq cents salariés ;
- d) Un représentant d'un établissement d'enseignement secondaire.

**L'ensemble des informations nécessaires ainsi que le formulaire de candidature sont en ligne sur le site internet de l'UPJV à l'adresse : <https://personnels.u-picardie.fr/elections/> (rubrique : Candidatures personnalités extérieures au Conseil d'Administration de l'UPJV)**

**Le formulaire dûment complété, ainsi que les pièces demandées devront parvenir avant le 07 novembre 2024, à 12h à l'adresse [elections@u-picardie.fr](mailto:elections@u-picardie.fr)**